

L'Établissement

Le Foyer de Nîmes a été ouvert fin 1953, en réponse aux directives de la Loi du 15 Avril 1943 (art. 22) et de la circulaire du 04 juin 1943 (annexe) qui met en demeure chaque département de se doter d'un Foyer de l'Enfance situé hors de l'enceinte des hôpitaux.

Cette structure d'accueil s'installe dans une propriété de 10000m² située route d'Uzès.

La création de la Pouponnière en 1964 permet l'accueil de 30 bébés des premiers jours de leur vie à l'âge de 2 ou 3 ans.

Un personnel qualifié (puéricultrices, auxiliaires de puériculture) est placé sous la responsabilité d'une Surveillante Générale.

Un agrandissement aura lieu en 1993, la pouponnière est réaménagée en deux groupes de 7 enfants.

La nouvelle structure est essentiellement orientée vers l'accueil. Tout au long des années 70 les pratiques évoluent.

En 1973, le rapport ministériel Dupont Fauville place les Foyers dans un rôle d'accueil, d'observation et d'hébergement.

Le personnel des groupes d'enfants à partir de 6 ans est formé (moniteurs-éducateurs), et de nouvelles catégories professionnelles viennent intégrer l'équipe (éducateurs spécialisés, psychologues, éducatrices de jeunes enfants).

Des temps d'interventions d'un psychiatre sont mis en place. Un intervenant principal (réfèrent) est désigné à l'arrivée de chaque enfant, chargé de son accueil, interlocuteur au Foyer et porte-parole au cours des réunions internes et des rencontres avec les intervenants ASE.

Un médecin PMI intervient 3 fois par semaine, pour les visites d'admission, la surveillance PMI et le suivi des enfants malades.

Entre 1982 et 1986, les lois de décentralisation donnent aux Conseils Généraux des pouvoirs accrus ; des travaux vont préparer l'accès à l'autonomie du Foyer qui se réalise en Janvier 1987, sous la responsabilité d'un Directeur, entouré d'un Conseil d'Administration sous la tutelle du Conseil Général.

Des ateliers destinés à recevoir les adolescents non scolarisés sont organisés : atelier bois, atelier évasion (cuisine et couture : projet réactualisé en 1997, fermé aujourd'hui), ludothèque ou jardin d'enfants (1986).

Dans les années 1990, des nouveaux projets entraînent la création de nouveaux groupes.

Juin 1989 : création du groupe des majeurs de moins de 21 ans.

Début 1992 : Sur la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, ouverture d'une structure à Bagnols-sur-Cèze. Sur le modèle de la villa des Costières, cette structure de proximité et transversale fonctionne en semi-autonomie par rapport à Nîmes.

1996 : Dans le cadre de la politique du schéma départemental, le service « SAPMN Petite Enfance » est créé dans la tradition du travail d'accompagnement, et de prise en charge partielle, exercée depuis longtemps au Foyer de l'Enfance.

En 1998 : afin de répondre au mieux aux besoins, un groupe d'adolescents est créé pour la première fois. Il va rapidement faire l'objet de demandes d'orientations d'adolescents présentant des problématiques lourdes.

Septembre 2001 : Après une réflexion interne, un nouveau groupe avec un fonctionnement semi autonome (petits studios au sein de l'établissement) est ouvert. Le GR9 permet l'apprentissage de l'autonomie à des jeunes de 16/18 ans.

2004-2005 l'Accueil d'urgence : Afin d'améliorer la mission d'accueil du Foyer de l'Enfance, un service spécifique, SOLEA, est créé en 2004.

Ce service reçoit la demande d'admission, recueille la parole de l'enfant et de ses parents, et analyse la

situation.

À l'issue de cette demande, SOLEA envisage avec les parents et le travailleur social, une solution adaptée, au mieux, à la situation.

Ce service sera complété par la création, en Septembre 2005, du groupe d'urgence ATRIUM.

Ce dernier permet de prendre le temps d'analyser, tout en évitant de perturber le fonctionnement des unités de vie, mais aussi de protéger les enfants exposés à des situations difficiles. Les deux unités sont indissociables et proposent, par leur évaluation, une orientation adaptée à la problématique des enfants.